

# Le congé parental en gestation à Genève a besoin du feu vert de Berne

## FAMILLES

**L'assurance maternité acquise, voici venu le temps de la bataille pour le congé parental. Et une solide majorité politique semble prête à faire le pas à Genève.**

Eric BUDRY

Un projet écologiste a même été déposé il y a un peu plus d'une année au Grand Conseil. En l'étudiant en commission, les députés se sont aperçus que la législation fédérale ne permet actuellement pas à un canton de se doter d'un congé parental. Verts, socialistes, radicaux et démocrates-chrétiens ont donc décidé de demander à la Confédération, par le biais d'une interpellation du Grand Conseil, de légiférer pour combler cette lacune.

Une action qui vise à donner plus de poids à l'initiative parlementaire déposée en juin par le conseiller national écologiste genevois Antonio Hodgers, et qui va dans le même sens.



*Olivier Allenspach*

*Le modèle de congé proposé à Genève prévoit 24 semaines à se partager entre la mère et le père.*

Le modèle de congé proposé à Genève prévoit 24 semaines à se partager entre la mère et le père, avec un minimum de quatre semaines pour le parent qui en bénéficiera le moins.

Le congé pourrait être pris d'un bloc ou fractionné durant les premières années de la vie de l'enfant. Selon les premiers calculs, le financement pourrait être couvert par un taux de prélèvement de 0,4%, payés à parts égales entre l'employeur et l'employé. Ce taux de cotisation correspond à celui qui alimentait l'assurance maternité cantonale avant que l'assurance fédérale ne prenne le relais.